**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 55 [i.e. 56] (1985)

Heft: 1: Promouvoir l'économie jurassienne : un conte de fées?

**Artikel:** Créations-apprentis 84

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-824270

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Créations-Apprentis 84

Dans le cadre de ses réflexions, la commission de la formation professionnelle de l'ADIJ prend en compte non seulement la diversité, mais aussi l'évolution des professions.

C'est ainsi que la commission a estimé opportun d'offrir aux jeunes apprentis de nos régions la possibilité de faire ressortir, d'une part, la qualité de la formation qu'ils acquièrent et, d'autre part, leur ouverture d'esprit et de leur disponibilité pour des domaines qui ne sont pas nécessairement en rapport direct avec leur formation professionnelle.

Aussi, en collaboration avec la corporation des menuisiers, ébénistes et charpentiers, elle a mis sur pied en 1984 un concours doté de prix d'une valeur globale de plus de Fr. 5000.-.

La manifestation au cours de laquelle les jeunes apprentis ont eu la possibilité de montrer au grand public ce dont ils étaient capables s'est déroulée lors de la Quinzaine culturelle de Moutier en octobre 1984. Les organisateurs, il faut le relever, ont immédiatement fait part de leur intérêt pour tout ce qui permet de garder intactes les capacités d'adaptation à l'évolution de notre société.

Commission de la formation professionnelle de l'ADIJ





